



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07/11/2022**

<p>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</p> <p>Nombre de membres en exercice : 15</p> <p>Nombre de Conseillers présents : 14</p> <p>Nombre de Conseillers représentés : 1</p> <p>Début de séance : 20h30</p> <p>Fin de séance : 22h30</p>	<p>L'an deux mille vingt deux, le lundi 7 novembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mercredi 28 octobre 2022, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p>Présents :</p> <p>Gérard Dèque, Samuel Péridy, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Francis Meuterlos, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Hervé Lacroix, Gaël Marandin, Florence Collino, Laurent Poncet.</p> <p>Excusés : Nicolas Métivier</p> <p>Absent :</p> <p>Pouvoirs : Nicolas Métivier à Alicia Berthier-Derose</p> <p>Secrétaire : Thierry Rolland</p>
--	---

RD 9 PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

CONVOCATION
LE 28 10 2022

Le Maire soumet à l'assemblée le plan de financement prévisionnel pour les travaux relatifs à l'aménagement de l'entrée de village et de l'intersection RD9-RD385.

AFFICHAGE LE

15 NOV. 2022

Le plan de financement soumis au conseil dans le dossier préparatoire a été corrigé suite à l'ajustement des montants d'aide par le département. (erreur du cabinet d'étude).

A l'étape de l'avant projet, les travaux sont estimés à 379 831 € HT.

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, par 13 voix pour et 2 abstentions (Hervé Lacroix et Sandrine Boillot) :

- s'engage à réaliser et à financer des travaux d'aménagement de l'entrée de village et de l'intersection RD9-RD385, dont le montant s'élève à 379 831 € HT,

- se prononce sur le plan de financement prévisionnel suivant :

subventions :

Département OPSA

55 744 €

Amendes de police

11 122 €

Département C@P 25	28 830 €
certificats d'économies d'énergie :€
autres (indemnités d'assurances, dons et legs, ...) : €
emprunts :	0 €
fonds libres :	284 135 €

- sollicite en conséquence le soutien financier du Département (et éventuellement autres organismes),
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision de subvention,
- s'engage à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE


